PANNEAU OBLIGATION DE TENIR LA RAMPE
Référence : 03933

RESUME

Panneau avec pictogramme obligation de tenir la rampe et le texte associé en PVC, aluminium ou autocollant. Panneau en format rectangulaire horizontal disponible en 4 dimensions.

Les points forts :

- Pictogramme normé ISO 7010 et texte blanc sur fond bleu
- Texte additionnel spécifiant le symbole affiché sur le panneau
- Existe en 3 matières et en PVC avec option adhésif au dos

Découvrez aussi notre pictogramme obligation de tenir la rampe seul et notre marquage au sol tenir la rampe.

DECLINAISONS

Dimension	Matière
150 x 60 mm	Aluminium
225 x 90 mm	Aluminium
300 x 120 mm	Aluminium
480 x 190 mm	Aluminium
150 x 60 mm	Panneau PVC
225 x 90 mm	Panneau PVC
300 x 120 mm	Panneau PVC
480 x 190 mm	Panneau PVC
150 x 60 mm	Panneau PVC avec adhésif
225 x 90 mm	Panneau PVC avec adhésif
300 x 120 mm	Panneau PVC avec adhésif
480 x 190 mm	Panneau PVC avec adhésif
150 x 60 mm	Autocollant
225 x 90 mm	Autocollant

300 x 120 mm	Autocollant
480 x 190 mm	Autocollant

DESCRIPTION

Panneau Obligation de se tenir à la rampe avec pictogramme et texte

Évitez les chutes et notamment les chutes dans les escaliers en installant à proximité des premières marches et de manière visible ce panneau d'obligation avec pictogramme et texte incitant les personnes à tenir la rampe ou la main courante en descendant les escaliers.

Ce panneau d'obligation transmet une consigne claire en combinant le pictogramme ISO 7010 M012 normé au niveau international et son explication en français.

En mettant en place un panneau de sécurité avec un message susceptible d'être compris de tous vous réduirez considérablement les accidents au sein de vos locaux.

Caractéristiques techniques

Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d’un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l’intérieur et à l’extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools…) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués). Résistant au feu : M1 combustible non inflammable.
- PVC : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l’abrasion, aux rayures, à la plupart des solvants et des agents chimiques. Résiste aux températures de surfaces

comprises entre -15°C et +45°C et à une variation de 60°C. Épaisseur : 1 mm. Résistance au feu M1. Disponible avec un adhésif collé au dos du panneau sur toute la surface (option).
- Aluminium : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques et aux intempéries.

Dimensions

4 Dimensions au format horizontal :

- 150 x 60 mm
- 225 x 90 mm
- 300 x 120 mm
- 480 x 190 mm

Panneau d'obligation avec pictogramme M012 conforme à la norme NF EN ISO 7010 associé à un texte en majuscules mentionnant en toutes lettres "Obligation de se tenir à la rampe".

Conditions d'utilisation

Usage intérieur très long terme et extérieur.

- Autocollant : À appliquer sur une surface lisse, propre, dépoussiérée, dégraissée et sèche. Température d’application : + 5°C.
- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.
- PVC avec adhésif au dos : adhésif collé au dos du panneau recouvrant toute la surface, à appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée et sèche.
- Aluminium : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.

Au sein d'une entreprise, d'un atelier, d'une usine ou d'un entrepôt, l'employeur doit assurer la sécurité de tous les

travailleurs.

Aménagez donc vos locaux d'une signalisation d'obligation optimale avec texte et pictogramme.

Afin de réduire les chutes dans les escaliers, appliquez au sol des adhésifs de sécurité antidérapants ou des nez de marche antidérapants.